

# Conseil Municipal n°15

Vendredi 4 septembre 2009 à 20h30

Secrétaire de mairie : Muriel TRAPATEAU.

Secrétaire de séance : Yvan BRISHOUAL.

Début de séance à 20 H 30.

Présents: M. le Maire Jean-Louis VIGNON, Julien POUPON, Bernard CORNEC, Pascale CORRE, Sébastien GALLET, Nathalie ABIVEN, Adeline POULMARCH, Fanch DANTEC, Annie MOAL, Rémi LE BERRE, René RAUD, Yvan BRISHOUAL, Yvon LE BRAS, Hervé LE MENS, Jacques BEAUCHAMP

Le procès verbal n° 14 n'appelle aucune correction, il est adopté à l'unanimité

## Ordre du jour:

- 1- Animation jeunes-Fonctionnement du foyer-Bilan
- 2- Rentrée scolaire 2009/2010
- 3- CAE-Embauche Agent technique
- 4- Avancement de grade - Adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe
- 5- Contrat Chenil Service - Chiens errants
- 6- Intégration Voirie communale - Park Nevez
- 7- Subventions communales-Amis de trévarn-Anciens combattants
- 8- Acquisition Terrain de Pen an Dorguen
- 9- Vente de terrain
- 10- Travaux plateaux sportif
- 11- Appel d'offre voirie-travaux résidence rurale et route de Penbran
- 12- Demande de subvention - Dossier EcoFaur
- 13- Tour de table
- 14- Questions diverses

## 1- Animation jeunes.

La MPT a présenté au conseil la vie du foyer nouvellement ouvert avant l'été. Les jeunes s'approprient le lieu après une période d'écoute et de connaissance entre les jeunes et l'animateur. La période hivernale sera propice à la concrétisation des projets. Le bilan est satisfaisant et prometteur selon la MPT.

### 1er bilan : Fréquentation des animations MPT du 10 juin au 29 août 2009

Nombre de jeunes différents: 27

Fréquentations /mois:

Mois	Nb jour ouverture	nb de participations	Nb de jeunes	Nb de filles	Moyenne/jour
Juin	9	69	22	5	7,6
Juillet (1)	10	62	17	6	6,2
Août (2)	8	46	10	2	5,8

(1) fermé la dernière semaine de juillet

(2) fermé jusqu'au samedi 8 août, sam 15= férié, sam 22= aucun jeune

Fréquentations détaillée / semaine:

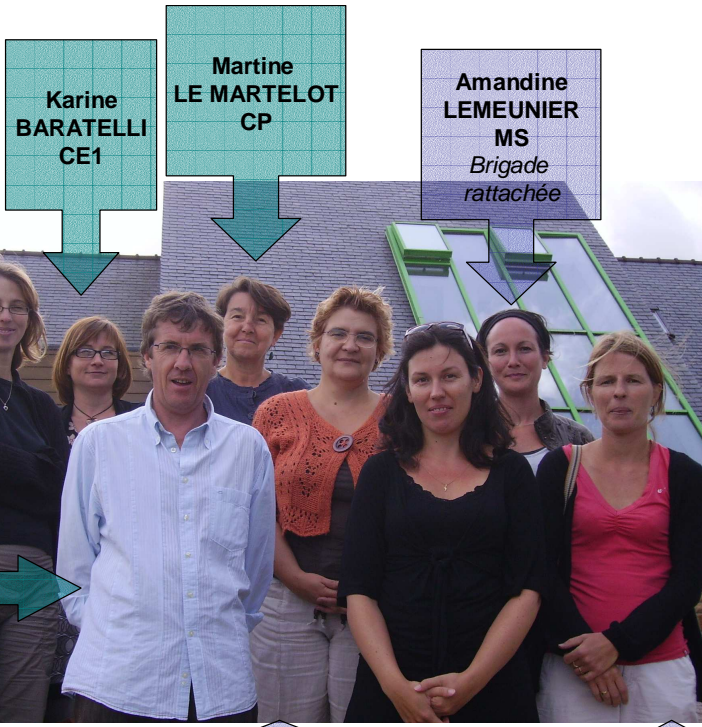
Mois	Nb de semaine	Date	Nb de participations	Nb de jeunes	Remarques
Juin	1ère	du 10 au 13	21	19	Inscriptions
	2ème	du 17 au 20	24	14	
	3ème	du 24 au 27	24	15	
Juillet	4è	du 1 au 4	15	11	Personne le Vend 3/07 jour des vacances
	5è	du 10 au 11	12	9	Personne le Mercredi 8/07
	6è	du 15 au 18	22	12	
	7è	du 22 au 25	13	9	
Août	8è	le 8	3	1	Seulement le samedi = reprise
	9è	du 12 au 14	7	7	Férié le 15 août
	10è	du 19 au 22	14	7	Personne le sam 22
	11è	du 26 au 29	22	8	

Moyenne des fréquentation selon le jour de la semaine:

Mois	Juin	Juillet	Août
Nb de jours ouverture	9	10	8 (plus 1)
Fréquentation moy	7,6	6,2	5,8
Mercredi	7,6	4,3	5,3
Vendredi	7,3	6,3	6,3
Samedi	8	7,5	5,5



Commune de Saint-Urbain



Sylvie BOUÉ  
CM1

Daniel GOURMELON  
CM2

Karine  
BARATELLI  
CE1

Martine  
LE MARTELOT  
CP

Amandine  
LEMEUNIER  
MS  
*Brigade  
rattachée*

## ENSEIGNANTS

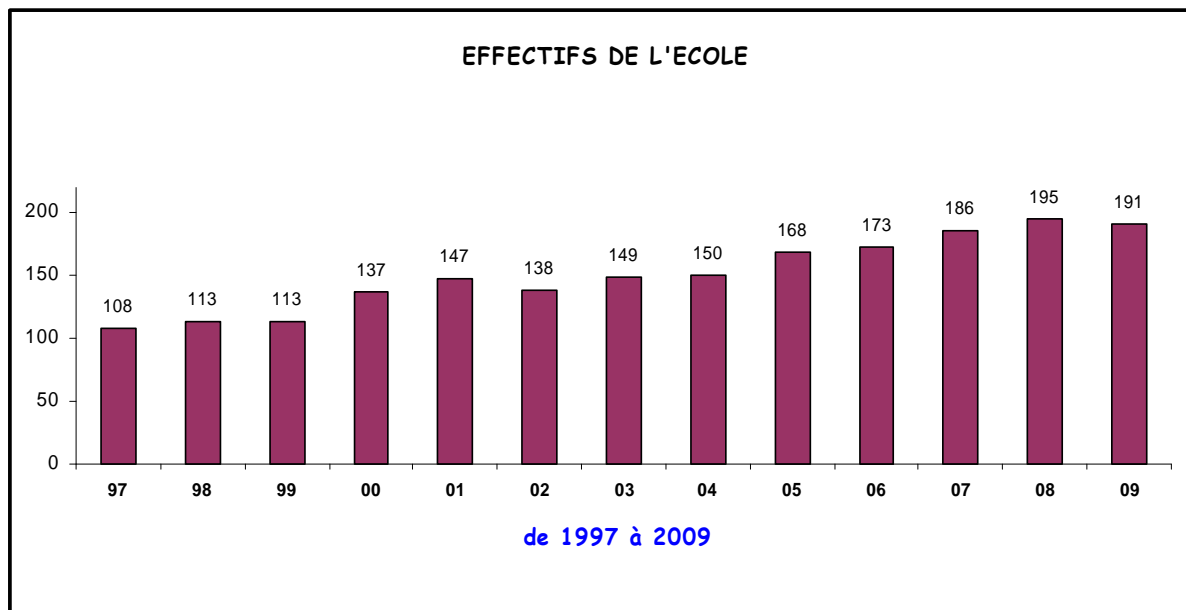
Adeline  
POULMARC'H  
PS1 – PS2

Gaëlle  
GOURVES  
CE2

Céline  
BEAUGENDRE  
GS

Présenté au CM n°15 du 4 septembre 2009

Une légère baisse des effectifs est constatée après plusieurs années de hausse. Pascale Corre nous fait part de sa crainte de voir la huitième classe supprimée l'année scolaire prochaine.



## Effectifs année scolaire 2009/2010

Effectif maternelle : 76

PS1 - PS2 ⇒ 30 ⇒ Adeline POULMARCH

MS ⇒ 23 ⇒ Yann SIMON remplacé par Amandine LEMEUNIER

GS ⇒ 23 ⇒ Céline BEAUGENDRE

Effectif maternelle : 115

CP ⇒ 22 ⇒ Martine LE MARTELOT

CE1 ⇒ 19 ⇒ Karine BARATELLI

CE2 ⇒ 27 ⇒ Gaëlle GOURVES

CM1 ⇒ 23 ⇒ Sylvie BOUÉ

CM2 ⇒ 24 ⇒ Daniel GOURMELON -Stéphanie BANDELIER

### 3- CAE-Embauche Agent technique

Monsieur Le Maire propose au conseil d'embaucher un agent polyvalent des services espaces verts et périscolaire en CAE (Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi), contrat aidé par l'état à 90%. Le coût pour la municipalité est de 3 166,80 € par an. Cet agent aidera ponctuellement les agents de l'école et aura pour mission l'aide à l'embellissement du bourg.

#### Pour Information :

Le Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) porte sur des emplois visant à répondre à des besoins collectifs non satisfaits. Il a pour but de faciliter l'insertion professionnelle des personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi.

**Personnes concernées.** Les personnes concernées par le CAE sont celles qui sont sans emploi et qui rencontrent des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi. Pour savoir s'il est possible de bénéficier d'un CAE, il convient de s'adresser directement aux services publics locaux de l'emploi.

**Employeurs concernés** Sont concernés les employeurs du secteur non marchand.

Il s'agit notamment :

- des collectivités territoriales,
- des personnes morales de droit public (établissements publics nationaux administratifs ou industriels et commerciaux, établissements publics locaux administratifs ou industriels et commerciaux, groupements d'intérêt public...),
- des personnes morales de droit privé chargées de la gestion d'un service public (sociétés HLM, ordres professionnels, sociétés d'économie mixte chargées d'une mission de service public...),

- des autres organismes de droit privé à but non lucratif (associations, comités d'entreprise, syndicats professionnels...).

#### **Durée**

- La convention est signée pour une durée minimale de 6 mois.
- Elle peut être renouvelée 2 fois.
- Elle ne peut excéder 24 mois, renouvellements compris.
- Le renouvellement est accordé après examen de la situation du salarié au regard de l'emploi, de la capacité contributive de l'employeur et de la situation locale du marché du travail pour le métier concerné.

#### **PROPOSITION**

Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi -30 heures

Agent polyvalent des services espaces verts et périscolaire

Taux Horaire	8,82 € / h	
Heures hebdomadaires	30 h	
Heures mensuelles	130 h	
Salaire brut	1 146,60 €	
Aide de l'Etat	90%	
Charges communales	2,03 € / h	soit par an 3 166,80 €

#### **Résultat des votes :**

Le conseil vote pour à l'unanimité.

#### **4-Avancement de grade - Adjoint technique principal 2<sup>ème</sup> classe**

Claudine AUTRET passe agent technique principal 2<sup>ème</sup> classe.

#### **Résultat des votes :**

Le conseil municipal vote pour à l'unanimité.

#### **5-Contrat Chenil Service - Chiens errants**

Le conseil vote par 10 voix, la reprise d'un contrat de capture pour animaux errants, suite à l'augmentation de chiens errants sur la commune cet été. Face aux nombreuses plaintes d'habitants, deux campagnes de ramassage seront menées d'ici un an. La société ne peut intervenir que sur demande de la mairie.

#### **Présentation du contrat**

Capture des animaux errants, dangereux ...blessés ou non.

L'enlèvement des animaux morts dont le poids n'excède pas 40 kg

Gestion de la Fourrière animale

Informations sur l'activité de la fourrière

Mise à disposition de cages de capture

En cas de besoins, une à deux tournées par an seront programmées en accord avec la commune (délai de programmation : 1 mois).

### **Prix des prestations**

Pour les communes de plus de 1 000 habitants

0,687 € HT / habitants

Population INSEE : 1 429

Soit 981,72 € HT

Les propriétaires d'animaux auront la possibilité de récupérer leurs bêtes à Quimper après avoir acquitté la taxe de gardiennage de 85 €.

### **Résultat des votes :**

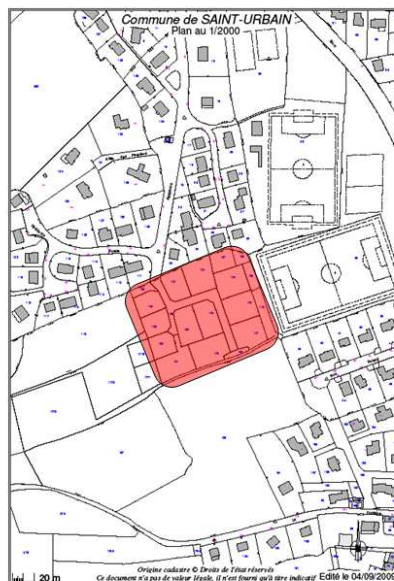
Validation du contrat : 10 Voix

Abstentions : 4 Voix

Contre : 1 voix Yvan BRISHOUAL

Le contrat est validé par le conseil municipal.

## **6-Intégration Voirie communale - Park Nevez**



Monsieur le Maire demande l'intégration du quartier de Park Nevez à la voirie communale

### **Résultat des votes :**

Le conseil municipal vote pour à l'unanimité.

## **7-Subventions communales - Amis de Trévarn-Anciens combattants**

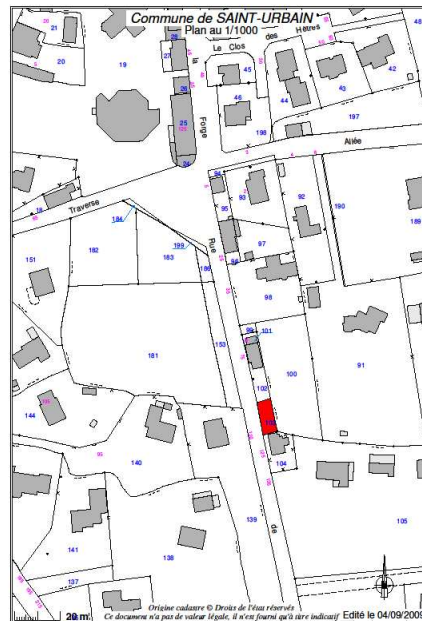
A la demande de Monsieur Le Maire, le conseil municipal attribue aux Amis de Trévarn une subvention de 160 euros pour l'organisation de spectacles à Trévarn

en 2008 et 2009 et une subvention complémentaire de 30 € aux anciens combattants.

### Résultat des votes :

Le conseil municipal vote pour à l'unanimité.

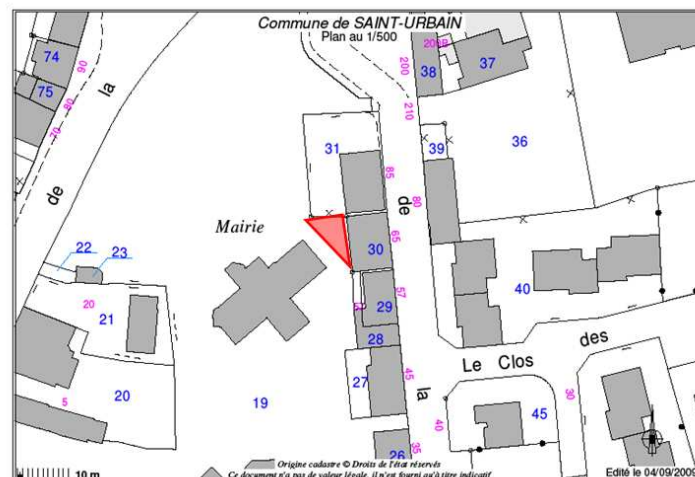
## 8- Acquisition Terrain de Pen an Dorguen



Monsieur Le Maire demande conseil au conseil municipal pour l'acquisition par une donation d'un terrain de 93 m<sup>2</sup>. Le conseil municipal semble valider la demande et la délibération aura lieu lorsque tous les documents seront réunis.

## 9- Vente de terrain

La commune accepte de céder un terrain de 39 m<sup>2</sup> à 10 €/ m<sup>2</sup>. Le terrain permettra une extension du jardin privatif de Monsieur Dantec Florian.





## Résultat des votes :

Le conseil municipal vote pour à l'unanimité.

## 10- Travaux plateau sportif

Les travaux débuteront vers le 14 septembre. La charge communale serait de 20 963 € après subventions.

Rappel des coûts et des subventions

### REALISATION D'UN PLATEAU SPORTIF

#### Coût des travaux HT

Lot n° 1 - SPARFEL <i>Poteaux, grillage, filets de sécurité</i>	5 240 €
Lot n° 2 - LAGADEC <i>Décapage et préparation du terrain</i>	13 450 €
Lot n° 3 - LAGADEC <i>Aménagement de l'aire stabilisée</i>	15 240 €
Lot n° 4 - INEO Réseaux Ouest <i>Eclairage du terrain</i>	12 898 €
Aménagement des abords (Estimation)	4 800 €
<b>TOTAL DES TRAVAUX</b>	<b>51 628 €</b>

#### Subvention

CNDS	10 325 €
CG - 30 %	15 488 €
Commune d'Irvillac	4 852 €
<b>TOTAL DES SUBVENTIONS</b>	<b>30 665 €</b>

<b>Part communale</b>	<b>20 963 €</b>
- Subvention Ligue de Foot inconnue à ce jour	

Monsieur Le Maire demande au conseil municipal de cautionner le prêt de 22 500 € à taux 0% sur 5 ans demande à la ligue de football.

**Résultat des votes :**

Le conseil municipal vote pour à l'unanimité le cautionnement du futur prêt.

**11-Appel d'offre voirie-travaux résidence rurale et route de Penbran**

1-Monsieur le maire demande au conseil municipal de valider le choix de la société EUROVIA pour les réfections de voirie à la Résidence Rurale et à Penbran pour 109 871 euros HT. L'estimation était de 138 537 euros HT.

**Résultat des votes :**

Le conseil à l'unanimité retient la société EUROVIA

*Estimation : 138 537,08 € HT*

<b>Entreprises</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Montant TTC</b>
<b>EUROVIA</b>	<b>109 871,60</b>	<b>131 406,43</b>
SGREG Ouest	122 059,15	145 982,74
SACER Atlantique	117 171,42	140 137,02

2-Monsieur Le Maire demande la validation par le conseil municipal du devis d'un montant de 5 177,50 € HT de la DDEA pour la maîtrise d'œuvre du chantier d'aménagement de la Résidence Rurale et de Penbran.

**Résultat des votes :**

Le conseil municipal vote pour à l'unanimité

3-A la demande de la conseillère Poulmarch Adeline, Monsieur Le Maire fait le point sur les finances de la commune afin de réaliser les différents travaux.

**Explications budgétaires**

Il faut prévoir une dépense supplémentaire de 500 € pour l'achat du terrain Salou près de la station d'épuration.

Le coût de l'aménagement de l'aire de sport stabilisée est diminué de 27 400 € par rapport aux prévisions. Par ailleurs une recette de 8 315 € est à rajouter sur l'ensemble des subventions prévues.

Une subvention de 4 051 € sera perçue pour la restauration des registres communaux au lieu de 2 800 € budgétés.

Concernant le mobilier et les travaux à l'école une dépense supplémentaire de 1 763 € est engagée, pour divers travaux supplémentaires notamment l'aménagement de la 8<sup>ème</sup> classe, câblage informatique et rideau ainsi que l'achat d'une machine à laver et l'installation d'un anti-pince doigt.

Suite à l'appel d'offre de la résidence rurale une dépense supplémentaire de 24 622 € est constatée. Cette augmentation ne perturbera pas le budget 2009 grâce au moindre coût de l'aire de sport stabilisée.

Dépenses		BP 2009		A prévoir
		Proposé	Dépensé	
	<b>Ty Kreis-ker</b>			
2313	Honoraires Architecte Ty Kreis-ker	1 325		
	Coordination Sécurité		136,82	<b>136,82</b>
	<b>Trévarn</b>			
2031	2 <sup>ème</sup> tranche - Polychromie (à voir pour 2010)			
2313	<b>Bâtiments</b>			
	Electricité Hangar	3 500		
	Aménagement Locaux Archives Ecole	1 000		
	<b>Cimetière</b>			
	5 mini-concessions	3 671	3 670,64	
	2 Caveaux - 6 places	3 000	2 898,00	
	<b>Urbanisme</b>			
2111	Terrain près de station	500		- <b>500,00</b>
	Terrain Salou			<b>1 000,00</b>
202	Modification PLU + Doc papier + CD	4 000	2 072,00	
	<b>Foot</b>			
2312	Aire de sport stabilisée + Pare-ballon	89 200	61 800,00	- <b>27 400,00</b>
	But amovible		1 237,26	<b>1 237,26</b>
	Porte	1 000		
	Toilettes extérieures			
	<b>Aire de jeux</b>			
2312	Jeux	4 200	3 444,48	
2312	Revêtement Sol	1 700	1 683,97	
	<b>Divers</b>			
216	Reliure Etat-civil	9 811	9 810,79	
2188	3 cendriers muraux 3 L		604,00	<b>604,00</b>
<b>Total dépenses</b>		<b>122 907</b>		- <b>24 921,92</b>

Recettes	BP 2009		A prévoir
	Proposé	Reçu	
Trévarn 2 (à voir pour 2010)			
Modification du PLU <i>Communauté de Communes</i>	3 000		
Reliure	2 800		1 251,00
Emprunt ESM Aire de sport stabilisée	22 500		
Aire de sport stabilisée CG	22 350		- 6 862,00
Aire de sport stabilisée CNDS			10 325,00
Aire de sport stabilisée Part Ivillac			4 852,00
Aire de sport stabilisée Ligue Foot			
But amovible			1 034,50
<b>Total recettes</b>	<b>50 650</b>		<b>10 600,50</b>

Dépenses	BP 2009		A prévoir
	Proposé	Dépensé	
<b>Mobilier</b>			
2184 Mobilier école + cantine	3 780	3 632,22	- 147,78
Meuble à 30 casiers	344	469,19	125,19
Informatique : Serveur portable, Vidéo	1 350	1 500,60	150,60
<b>Divers travaux</b>			
Revêtement Sol Bloc Brossolo	5 700	5 649,74	- 50,26
2313 Robinets thermostatiques	600	393,72	- 206,28
2315 Câble informatique 8ème classe		733,39	733,39
2313 Eclairage préau	408	581,73	173,73
2188 Matériel gym	518	518,00	-
Rideau 8ème classe		525,28	525,28
Machine à laver		460,00	460,00
Anti-pince doigt			400,00
<b>Total dépenses</b>	<b>12 700</b>		<b>1 763,87</b>

Dépenses VOIRIE		BP 2009		A prévoir
		Proposé	Dépensé	
2315	Aménagement Voirie 2008	17 450	17 435,90	
2315	Avenant Programme 2008	5 502	5 629,14	
2315	Aménagement Zone 30	10 000	7 619,78	
2315	Aménagement Chemins Voie Romaine	30 000		
2315	Résidence Rurale + Penbran	114 000	138 622,29	24 622
2315	Chemins de randonnées	3 000		
	<b>Eclairage Public</b>			
	Eff. Réseaux La Source	7 000		
	Lanterne Kerdaoulas	2 000		
	Horloges radiopilotées	4 830		
2315	<b>Divers</b>			
21578	Matériel atelier	1 000		
2312	Aménagement Terrain <i>Plantation</i>	1 500	1 585,66	
21578	Panneaux indication des villages	4 000	1 338,62	
	Etude Kandi CCPLD	2 650	558,13	
		202 932		24 622

Recettes			BP
			Proposé
	Aide voirie communale		8 142
	Amende de police		500
	Lanterne Kerdaoulas		2 000
	Chemin Voie Romaine CG 30%		9 000
	Fonds de concours Kandi		2 650
	Horloges radiopilotés		4 830
			27 122

## 12-Demande de subvention - Dossier EcoFaur

Le conseil approuve le dépôt d'une demande de subventions Eco-Faur pour la réalisation des travaux de la résidence rurale, et de deux autres tranches : l'aménagement de la D47 à l'entrée du bourg et de la sécurisation de cette route ainsi qu'une partie de la voie romaine et la mise en place d'un vrai parking au terrain de foot. Si le dossier, répondant aux critères de développement durable demandés, est retenu, le subventionnement sera de 50%.

La délibération porte sur le choix de la date du dépôt de la demande de subvention Eco-faur, soit nous déposons le projet en l'état, le dossier étant terminé, ou nous attendons une année et nous déposons un projet différent.

**Résultat des votes :**

Validation de la demande de subvention :	14 Voix	
Abstentions :	0 Voix	
Contre la demande de subvention :	1 voix	Fanch DANTEC

### **13-La parole des adjoints et des conseillers**

**Pascale CORRE**

La micro crèche de Daoulas accueille deux enfants de Saint Urbain. Pascale Corre rappelle que la micro crèche est actuellement dans une réorganisation interne afin d'optimiser l'occupation des places de sa structure d'accueil.

**Julien POUPON**

Julien Poupon rappelle que le forum des associations aura lieu le 12 septembre 2009 de 10 heures à 12 heures et la réunion des nouveaux arrivants sur la commune précédera ce forum.

**Hervé LE MENS**

Hervé Le Mens informe que la vérification des installations électriques des bâtiments recevant du public est en cours.

**Sébastien GALLET**

Nous avons reçu le retour des différents organismes de contrôle concernant la modification du PLU pour l'intégration du PLH. Ces remarques seront prises en compte et notre PLU modifié.

Le Pedibus reprend la route le Lundi 7 ou le jeudi 10 septembre 2009.

**Bernard CORNEC**

Le décapage du terrain de football stabilisé servira à la constitution du talus arboré de l'aire de jeux.

**Nathalie ABIVEN**

Rappel du repas des anciens à la salle Ty Kreis-Ker le 24 octobre 2009.

Réunion du pôle social le 1 octobre 2009.

Le CCAS se réunira prochainement pour une délibération sur la demande d'un prêt d'honneur.

**Fanch DANTEC**

Monsieur Cuzon propose une enquête sur les besoins en covoiturage sur Saint Urbain et une proposition sur l'organisation d'un système de covoiturage par internet et téléphone.

Monsieur le Maire prendra rendez-vous avec Monsieur Cuzon.

**Jacques BEAUCHAMP**

L'école de musique de Saint Urbain augmente ses possibilités musicales par l'ajout de nouveaux instruments dans la troupe.

**Adeline POULMARCH**

Adeline Poulmarch soulève les inquiétudes des riverains sur les zones d'épandages des boues de la station d'épuration. Adeline Poulmarch demande au conseil municipal la possibilité de créer une commission afin de réfléchir au devenir de cette méthode d'épandage.

**Yvan BRISHOUAL**

Rappel de la réunion sur le plan de mise en accessibilité de la commune de Saint Urbain le mercredi 16 septembre 2009.

**14-Questions diverses**

Le public n'a pas de questions ce soir

*La séance est levée à 23h00*

*Rappel de la date du prochain conseil : Mardi 13 Octobre 2009*